

Les gares affectées aux transports ferroviaires guidés ou effectués par remontées mécaniques sont des établissements recevant du public spéciaux de type GA. Les dispositions constructives et techniques en matière de sécurité incendie, qui sont bien particulières, sont décrites dans l'arrêté du 24 décembre 2007.

## GARES : APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION SÉCURITÉ INCENDIE DES ERP DE TYPE GA - INC13

(Type de bâtiments concernés : ERP)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Comprendre l'organisation de la réglementation en matière de sécurité incendie
- Identifier les textes réglementaires applicables aux ERP de type GA
- Connaître les obligations en matière de déclaration de travaux et de vérification des installations techniques
- Identifier les différents acteurs et leur rôle dans les opérations et en exploitation
- Appliquer les mesures constructives et techniques des ERP de type GA, en 1er groupe comme en 2ème groupe

### PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés  
Les exploitants  
Les architectes  
Les bureaux d'études

**DURÉE : 2 journées de formation + 1 journée optionnelle**

### L'ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA RÉGLEMENTATION

La hiérarchie des textes  
L'organisation générale de la réglementation en matière de sécurité incendie  
Le Code du travail  
Le Code de la construction et de l'habitation  
Le règlement de sécurité des ERP et son application  
Les ERP de type GA

### LES DEMANDES PRÉALABLES

Les demandes préalables avant travaux  
Les procédures d'urbanisme  
Les dossiers GA 8  
Le processus de validation des travaux

### LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Les différents acteurs de la prévention

### LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET TECHNIQUES ET LES MOYENS DE SECOURS

Les dispositions générales  
Les dispositions constructives  
Les aménagements intérieurs  
Le désenfumage  
Les installations de chauffage, ventilation, climatisation  
Les installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés  
Les installations électriques  
L'éclairage normal et l'éclairage de sécurité  
Les ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants  
Les installations d'appareils de cuisson  
Les moyens de secours  
Les installations de détection et de mise en sécurité incendie  
Les gares de 5ème catégorie

### ÉTUDE DE CAS

Étude de cas concrète portant sur une opération de travaux en gare

### TARIF

950 € HT les deux journées et 1 300 € HT les trois journées (1)  
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

PROGRAMME

Sécurité incendie et Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Sécurité incendie

Systèmes de sécurité incendie

